081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page1

OUVRIR ICI

Cursus®
(Contient du rimsulfuron)

Attention :
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après le traitement

Conseils de prudence : • P391- Recueillir le produit répandu • P501 - Eliminer l'emballage vide conformément aux recommandations reprises ci-après dans le paragraphe « Emballages vides ». **Risques particuliers et mesures de sécurité :** • SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage (ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes) • SPe3 – Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée seule • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée avec une préparation adjuvante • EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Homologué par DuPont Solutions (France) S.A.S.
Tour Défense Plaza - 23-25 rue Delarivière Lefoullon - 92800 Puteaux
Tél. 01 41 97 44 00

Précautions et Protection de l'opérateur et du travailleur : Voir les pages intérieures du livret.

En cas d'urgence : Voir page 16 de ce livret

Cursus®

HERBICIDE

GROUPE HRAC	B	HERBICIDE

Granulés à disperser dans l'eau contenant 25 % de rimsulfuron.
Herbicide anti-graminées et anti-dicotylédones des cultures de maïs, tomate de plein champ, pomme de terre et chicorées witloof.
Autorisation de Mise sur le Marché n° 9000163, délivrée le 06/10/2000.

Fabriqué en France EMB 68 063 B

® Marque déposée de DuPont

3 576960 006040

Net : 100 g e

USAGES AUTORISES
- Maïs - *désherbage*
- Tomate* - *désherbage*
- Pomme de terre - *désherbage*
- Chicorées witloof** (production de racines) - *désherbage*

Avant toute utilisation, se reporter au tableau des usages autorisés et aux recommandations d'emploi.

** Uniquement sur tomates de plein champ*
*** Uniquement sur variétés tolérantes aux sulfonylurées*

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI : Lire les pages intérieures de ce livret.

Homologué et distribué par : DuPont Solutions (France) S.A.S.
Département Protection des Cultures
Tour Défense Plaza - 23-25 rue Delarivière Lefoullon - 92800 Puteaux
Tél. : 01 41 97 44 00 - RCS Nanterre 492 951 306

Pour visualiser la FDS, flashez ce code.

Ce pictogramme indique que l'emballage de ces produits peut être collecté par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

K-32332/31308 - FRANCE

N° du lot / Date de production :

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page2

Cursus®
(Contient du rimsulfuron)

Attention :
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après le traitement

Conseils de prudence : • P391- Recueillir le produit répandu • P501 - Eliminer l'emballage vide conformément aux recommandations reprises ci-après dans le paragraphe « Emballages vides ». **Risques particuliers et mesures de sécurité :** • SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage (ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes) • SPe3 – Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée seule • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée avec une préparation adjuvante • EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Homologué par DuPont Solutions (France) S.A.S.
Tour Défense Plaza - 23-25 rue Delarivière Lefoullon - 92800 Puteaux
Tél. 01 41 97 44 00

Précautions et Protection de l'opérateur et du travailleur : Voir les pages intérieures du livret.

En cas d'urgence : Voir page 16 de ce livret

Cursus®

HERBICIDE

GROUPE HRAC	B	HERBICIDE

Granulés à disperser dans l'eau contenant 25 % de rimsulfuron.
Herbicide anti-graminées et anti-dicotylédones des cultures de maïs, tomate de plein champ, pomme de terre et chicorées witloof.
Autorisation de Mise sur le Marché n° 9000163, délivrée le 06/10/2000.

Fabriqué en France EMB 68 063 B

® Marque déposée de DuPont

3 576960 006040

Net : 100 g e

USAGES AUTORISES
- Maïs - *désherbage*
- Tomate* - *désherbage*
- Pomme de terre - *désherbage*
- Chicorées witloof** (production de racines) - *désherbage*

Avant toute utilisation, se reporter au tableau des usages autorisés et aux recommandations d'emploi.

** Uniquement sur tomates de plein champ*
*** Uniquement sur variétés tolérantes aux sulfonylurées*

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI : Lire les pages intérieures de ce livret.

Homologué et distribué par : DuPont Solutions (France) S.A.S.
Département Protection des Cultures
Tour Défense Plaza - 23-25 rue Delarivière Lefoullon - 92800 Puteaux
Tél. : 01 41 97 44 00 - RCS Nanterre 492 951 306

Pour visualiser la FDS, flashez ce code.

Ce pictogramme indique que l'emballage de ces produits peut être collecté par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

K-32332/31308 - FRANCE

CYAN MAGENTA JAUNE BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page3

Bonnes pratiques phytopharmaceutiques
10 gestes responsables et professionnels
AVANT L'APPLICATION
1 STOCKER les produits phytopharmaceutiques dans un local spécifique, signalisé, fermé à clef et aéré/ventilé. Les classer et les identifier selon leur profil de risque.
2 BIEN LIRE l'étiquette avant toute utilisation : usages autorisés, précautions d'emploi (zone non traitée, délai de rentrée, délai avant récolte).
3 CHOISIR ses équipements de protection individuels (gants, lunettes, masque, bottes, tablier, combinaison) en tenant compte de chaque situation de travail (produit, exposition...).
4 MAINTENIR le bon état du matériel d'application : vérification à chaque utilisation, réglage régulier et contrôle tous les 5 ans par un organisme habilité.
5 SÉCURISER le remplissage : se placer à distance des points d'eau, avoir un dispositif anti-retour, surveiller et contrôler les opérations.
6 RINCER 3 fois les bidons au cours du remplissage et verser les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Égoutter complètement les emballages.
PENDANT L'APPLICATION
7 ÉVITER la dérive de pulvérisation : respect strict des zones non traitées en bord de cours d'eau, vent maximum de 3 Beaufort (19 km/h), buses à limitation de dérive et pulvérisateur bien réglé.
APRÈS L'APPLICATION
8 DILUER au champ le fond de cuve avec un volume d'eau claire équivalent à 5 fois le fond de cuve et l'appliquer sur la parcelle traitée. Renouveler 3 fois l'opération. Traiter les effluents résiduels par un dispositif reconnu par le Ministère de l'environnement.
9 NETTOYER les EPI en fin de traitement, se laver les mains et prendre une douche. Stocker les EPI usagés en vue de leur élimination.
10 RECYCLER les emballages vides égouttés, dans le cadre des campagnes de collecte Adivalor.
upp Plus d'informations : WWW.PHYTOPREVENTION.FR

Cursus®

HERBICIDE

GROUPE HRAC	B	HERBICIDE

Pour assurer la SECURITE PERSONNELLE des MANIPULATEURS et UTILISATEURS, observer soigneusement les précautions d'emploi de cette étiquette. En outre la FICHE DE DONNEES DE SECURITE peut être demandée au :

NUMERO VERT 0 800 41 31 21

Elle est également disponible auprès de votre distributeur, ou sur le site internet http://www.quickfds.fr/fr/index.html. Pour la visualiser immédiatement, vous pouvez flasher ce code.

® Marque déposée de DuPont

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page4

Granulés à disperser dans l'eau contenant 25 % de rimsulfuron.

Herbicide anti-graminées et anti-dicotylédones des cultures de maïs, tomate de plein champ, pomme de terre et chicorées witloof.

Autorisation de Mise sur le Marché n° 9000163, délivrée le 06/10/2000.

USAGES AUTORISES

- Maïs - *désherbage*
- Tomate* - *désherbage*
- Pomme de terre - *désherbage*
- Chicorées witloof** (production de racines) - *désherbage*

Avant toute utilisation, se reporter au tableau des usages autorisés et aux recommandations d'emploi.

** Uniquement sur tomates de plein champ*
*** Uniquement sur variétés tolérantes aux sulfonylurées*

TABLEAU DES USAGES AUTORISES

Culture	Cibles	Dose (g/ha)	Délai Avant Récolte (DAR)	Nombre traitements/ha/an	Zone Non Traitée par rapport aux points d'eau
Maïs	Graminées et dicotylédones annuelles	60	Stade maximal de traitement : BBCH18	1 à 2 *	5 mètres
Tomate**	Graminées et dicotylédones annuelles	60	Stade maximal de traitement : BBCH51	1 à 3 *	5 mètres
Pomme de terre	Graminées et dicotylédones annuelles	60	Stade maximal de traitement : BBCH30	1 à 2 *	5 mètres
Chicorées witloof (production de racines) tolérantes aux sulfonylurées	Graminées et dicotylédones annuelles	60	Stade maximal de traitement : BBCH19 (60 jours)	1 à 3 *	5 mètres

* Dose maximale par hectare et par an sur maïs, tomate, pomme de terre et chicorées witloof : 60 g. ** Uniquement sur tomates de plein champ

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page5

GENERALITES

Cursus® est un herbicide destiné au désherbage anti-graminées et anti-dicotylédones des cultures de maïs, tomates de plein champ, pomme de terre et chicorées witloof (production de racines) tolérantes aux sulfonylurées. Il agit en inhibant, dans les plantes sensibles, l'action de l'acétolactate synthétase (ALS) (groupe HRAC B), ce qui entraîne immédiatement l'arrêt de leur croissance et donc supprime toute compétition avec la culture. Les plantes ainsi traitées disparaissent ensuite progressivement.

Dans le cadre de l'arrêté du 12 juin 2009 relatif aux modalités d'extension-extrapolation des autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques à certaines cultures présentant un caractère mineur, et en l'absence de données de sélectivité, l'utilisation de Cursus® sur millet, moha, switchgrass et miscanthus est formellement déconseillée.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI SUR MAIS

Cursus® est sélectif du maïs-grain et fourrage. Pour toute variété nouvellement inscrite au catalogue, consulter votre conseiller technique habituel.

Dans certaines conditions d'utilisation, des symptômes passagers de phytotoxicité peuvent parfois apparaître sans gravité ni conséquence pour la culture (voir paragraphe Précautions d'emploi).

Utilisation et dose d'emploi sur maïs en prélevée

Cursus® s'utilise toujours en association avec un herbicide de la famille des chloroacétamides. Pour les doses d'emploi ou les spécificités des mélanges, nous consulter.

Appliquer Cursus® à 50 g/ha en post-semis prélevée sur un sol humide, dans les heures ou les tous premiers jours qui suivent le semis. L'efficacité optimale est obtenue si l'application est suivie d'une pluie ou irrigation de 15 mm minimum dans les 10 jours.
Comme pour tout herbicide de prélevée, il est recommandé d'appliquer Cursus® sur un sol finement préparé, propre et dans des conditions favorables à l'implantation de la culture. Pour une efficacité optimale, il est déconseillé d'appliquer Cursus® sur des sols riches en matière organique (>3%) et/ou à fort taux d'argile (>25%).

Ne pas appliquer Cursus® au moment de la levée, stade « maïs pointant ».

Utilisation et dose d'emploi sur maïs en post-levée

Une ou deux applications de Cursus® sont sélectives du maïs, depuis le stade 1 feuille (BBCH11) jusqu'au stade 8 feuilles (BBCH18) de la culture. Ne pas appliquer sur un maïs ayant dépassé ce stade.
Les applications de Cursus® doivent impérativement être faites sur des maïs en bon état végétatif.

Cursus® peut être utilisé en programme contre les adventices annuelles, dès le premier traitement de post-levée, à la dose de 25 à 40 g/ha (selon le stade de développement des adventices), en mélange avec une préparation antidicotylédones et une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à la dose de 0,2 l/ha). Dans le cas d'un mélange de Cursus® avec une préparation ne contenant que de la mésotrione, l'adjonction d'adjuvant n'est pas nécessaire. Consulter votre conseiller technique habituel, et se référer au paragraphe « Mélanges ».

Dans le cas de levées échelonnées, une application complémentaire de Cursus® à

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page6

30 g/ha associé à une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha) peut être nécessaire. Dans ce cas, respecter un délai d'une semaine minimum entre les deux applications.

Sur les graminées vivaces, il est nécessaire d'appliquer Cursus® à la dose minimum de 50 g/ha associé à une préparation adjuvante (par exempleTrend® 90 à 0,2 l/ha).

Cursus® doit être utilisé à des volumes de bouillie compris entre 100 et 300 litres par hectare.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI SUR TOMATE

Cursus® est sélectif des tomates cultivées en plein champ.
Les applications de Cursus® doivent impérativement être faites sur tomates en bon état végétatif. De légers jaunissements passagers peuvent cependant parfois apparaître quelques jours après le traitement, sans gravité ni conséquence pour la culture.

Une à trois applications de Cursus® sont sélectives de la tomate à partir du stade 1 feuille, la dernière application étant à positionner au plus tard avant le début de la floraison.

Utilisation et dose d'emploi sur tomate

L'utilisation de Cursus® associé à une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha) s'intègre dans un programme de traitement adapté à la flore ou la parcelle [1].

[1] Pour tous renseignements complémentaires, consulter la Sonito (Société Nationale Interprofessionnelle de la Tomate) – Maison de l'Agriculture – Site Agroparc – Bat. B – 84912 AVIGNON Cedex 9.

Sur levées échelonnées de morelles, une à deux applications complémentaires de Cursus® à 30 g/ha + adjuvant peuvent être nécessaires. Dans ce cas, respecter un délai d'une semaine minimum entre les deux applications.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI SUR POMME DE TERRE

Cursus® est sélectif des variétés de pommes de terre cultivées en plein champ. Les applications de Cursus® doivent impérativement être faites sur pommes de terre en bon état végétatif. Des symptômes de jaunissement des nervures des jeunes feuilles peuvent apparaître peu de temps après l'application, sans gravité ni conséquence pour la culture.

Une à deux applications de Cursus® sont sélectives de la pomme de terre à partir du stade 1 feuille jusqu'au recouvrement de la culture (BBCH30).
L'utilisation de Cursus® associé à une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha) s'intègre dans un programme de traitement adapté à la flore ou la parcelle. Dans le cas de nouvelles levées, il est possible d'envisager un traitement complémentaire, la dose maximale par hectare et par an étant de 60 g.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI SUR CHICOREES WITLOOF

Cursus® est parfaitement sélectif des variétés de chicorées witloof (production de racines) tolérantes aux sulfonylurées 100% hybrides. Vérifier auprès de l'obtenteur le caractère de tolérance de la variété.
Pour connaître la liste des variétés tolérantes inscrites au catalogue, consulter l'Association des Producteurs d'Endives de France (APEF).

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page7

Utilisation et dose d'emploi

Afin d'assurer une efficacité optimale contre l'armoise bisannuelle et les autres adventices sensibles (matricaires, capselles, laiterons…), Cursus® doit être utilisé à la dose maximale de 60 g/ha, en séquence de trois applications successives, la première application pouvant être positionnée en post-semis prélevée de la culture, à la dose de 20 g/ha. Pour les applications réalisées en post-levée, pour obtenir une bonne efficacité, il est important d'ajouter à la bouillie une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha).

Ces séquences d'application de Cursus® sont sélectives des chicorées witloof tolérantes aux sulfonylurées, du stade post-semis/prélevée (BBCH00) jusqu'au stade 9 feuilles (BBCH19) de la culture.
Cursus® doit être utilisé à des volumes de bouillie compris entre 100 et 300 litres par hectare.

Avant toute utilisation de Cursus® sur chicorées witloof tolérantes aux sulfonylurées, consulter les fiches de désherbage publiées par l'Association des Producteurs d'Endives de France (APEF), ou les contacter au 03.21.60.54.50.

CHAMP D'ACTIVITE EN PRE LEVEE DU MAIS

En prélevée, Cursus® s'utilise en complément d'un herbicide de la famille des chloroacétamides. Sa dose d'utilisation peut varier en fonction du type de sol, du type et du niveau d'infestation de la parcelle ; consultez votre conseiller technique habituel pour déterminer la dose d'utilisation adaptée à votre situation

Champ d'activité de Cursus® à 60 g/ha :
- graminées : digitaire sanguine, sétaires**, paturin commun, panic pied-de coq*,
- dicotylédones : amarantes*, chénopodes*, matricaires**, mercuriale, pourpier, renouée persicaire, séneçon, stellaire**.

* moyennement sensible
** des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org – Avril 2013). Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

SPECTRE D'EFFICACITE EN POST LEVEE DU MAIS, DE LA POMME DE TERRE ET DE LA TOMATE

Pour obtenir une bonne efficacité, il est important d'ajouter à la bouillie une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha) (sauf dans le cas d'un mélange de Cursus® sur maïs avec une préparation ne contenant que de la mésotrione - consulter votre conseiller technique habituel, et se référer au paragraphe « Mélanges »).

➤

BLACK

Graminées	Stades	Spectre d'efficacité à 50 g/ha + Trend® 90
Digitaire filiforme		NS
Digitaire sanguine	1 feuille à 3 feuilles	TS
Folle-avoine	1 feuille à 3 feuilles	TS
Panic dichotome	1 feuille à 3 feuilles	S
Panic faux-millet	1 feuille à 3 feuilles	TS
Panic pied de coq	1 feuille à 1 talle	TS
Pâturin annuel	1 feuille à 1 talle	TS
Ray-grass*	1 feuille à 1 talle	TS
Sétaire glauque	1 feuille à 1 talle	TS
Sétaire verte*	1 feuille à 1 talle	S
Sétaire verticillée	1 feuille à 1 talle	TS
Vulpin*	1 feuille à tallage	TS

TS = Très sensible ; S = Sensible ; NS = Efficacité Insuffisante

* des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org – Avril 2013). Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

Dicotylédones	Stades	Spectre d'efficacité à 50 g/ha + Trend® 90
Amarante réfléchie	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Atriplex	Cotylédons à 2 feuilles	MS
Capselle bourse à pasteur	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Chénopodes	Cotylédons à 2 feuilles	MS
Erodium à feuilles de ciguë	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Matricaires*	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Mercuriale	Cotylédons à 2 feuilles	MS
Morelle	Cotylédons à 1 feuille	MS
	2 feuilles à développée	NS
Ravenelle	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Renouée à feuilles de patience	Cotylédons à 4 feuilles	S
Renouée liseron	Cotylédons à 4 feuilles	S
Renouée persicaire	Cotylédons à 4 feuilles	S

TS = Très sensible ; S = Sensible ; MS = Moyennement Sensible ; NS = Efficacité Insuffisante

* des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org – Avril 2013). Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page9

Dicotylédones	**Stades**	**Spectre d'efficacité à 50 g/ha + Trend® 90**
Renouée des oiseaux		NS
Repousses de colza**	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Repousses de tournesol**	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Sanve	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Séneçon	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Spergule	Cotylédons à 4 feuilles	TS
Stellaire (mouron des oiseaux)*	Cotylédons à 4 feuilles	TS

TS = Très sensible ; S = Sensible ; MS = Moyennement Sensible ; NS = Efficacité Insuffisante

* des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org – Avril 2013). Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

** hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS.

Vivaces	**Stades**	**Spectre d'efficacité à 50 g/ha + Trend® 90**
Agrostis stolonifère	20-30 cm	TS
Avoine à chapelets	20-30 cm	TS
Chiendent pied de poule		NS
Chiendent rampant	20-30 cm	TS
Sorgho d'Alep (rhizome)	20-30 cm	S
Liseron des haies	20-30 cm	S
Prêle	20-30 cm	MS
Renouée amphibie	20-30 cm	MS

TS = Très sensible ; S = Sensible ; MS = Moyennement Sensible ; NS = Efficacité Insuffisante

➤

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page10

SPECTRE D'EFFICACITE SUR CHICOREE WITLOOF

Pour obtenir une bonne efficacité, lorsque Cursus® est utilisé en post-levée, il est important d'ajouter à la bouillie une préparation adjuvante (par exemple Trend® 90 à 0,2 l/ha).

Dicotylédones	Stades	Spectre d'efficacité d'un programme de trois applications à 20 g/ha (+ Trend® 90 en post-levée) T0 > T1> T2
Armoise bisannuelle	Pré-levée à 4 feuilles	TS
Capselle	Pré-levée à 4 feuilles	TS
Chénopodes	Pré-levée à 4 feuilles	MS
Laiterons	Pré-levée à 4 feuilles	S
Matricaires*	Pré-levée à 4 feuilles	TS

* des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org – Avril 2013). Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

TS = Très sensible ; S = Sensible ; MS = Moyennement Sensible

PRECAUTIONS D'EMPLOI SUR MAIS, POMME DE TERRE, CHICOREE WITLOOF ET TOMATE

Précautions générales

- Sélectivité :

  Le rimsulfuron présente une sélectivité biologique vis-à-vis des cultures de maïs, de tomate, de pomme de terre et des variétés de chicorées witloof tolérantes aux sulfonylurées.

  D'une manière générale, la sélectivité de Cursus® est liée à la rapidité de sa métabolisation (dégradation) par la culture. Celle-ci est optimale lorsque la culture est en bon état végétatif et en conditions poussantes.

  En conséquence :

  - ne pas appliquer Cursus® sur une culture soumise à des conditions défavorables à son développement, par exemple (liste non exhaustive):
    - stress d'ordre climatique : froid, sécheresse, augmentation brutale de la température, excès d'eau (asphyxie racinaire)
    - mauvaise implantation
    - atteinte directe de la culture par une attaque parasitaire, des dégâts de grêle, de vent
    - carence, intoxication ammoniacale ou tout autre facteur susceptible d'affecter son développement végétatif.
  - ne pas traiter en cas de fortes amplitudes thermiques (ex : températures inférieures à 10° C la nuit précédente et supérieures à 25° C dans les 24 heures qui suivent).
- Un délai minimum de 4 heures est nécessaire entre l'application et une pluie pour une pénétration optimale de Cursus® dans les plantes. Si une forte pluie est à craindre peu de temps après la pulvérisation, différer l'application.

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page11

- Dans le cas d'utilisation de buses antidérive, respecter les recommandations d'utilisation du fabricant (volume d'eau, pression).
- Appliquer Cursus® par temps calme et dans des conditions permettant d'éviter toute dérive, en particulier sur les cultures voisines sensibles, ainsi que sur les zones cultivées qui vont être semées avec des cultures sensibles (espèces dicotylédones).
- Eviter les dérives de pulvérisation vers les mares, rivières et fossés.
- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.
- Le matériel de pulvérisation doit être soigneusement nettoyé avant et après l'application de Cursus® (voir paragraphe « Nettoyage du matériel de pulvérisation »).

Précautions d'emploi spécifiques à la culture du maïs

- **Cursus® n'est pas autorisé à la vente sur maïs doux.**
- Dans l'état actuel de nos connaissances, sur maïs semences et maïs waxy, se référer aux préconisations de l'obtenteur de la variété.
- Concernant le risque de phytotoxicité sur les lignées de maïs destinés à la production de semences, il n'est pas possible, a priori, compte tenu du nombre de géniteurs utilisés dans la création variétale du maïs et de la sensibilité très variable de ces lignées, de tester la sélectivité d'un produit sur tous les géniteurs et d'assurer une absence totale de risque. Il appartient donc à l'agriculteur multiplicateur de consulter le semencier concerné avant toute utilisation de Cursus®.
- Ne pas utiliser Cursus® sur les maïs semés sous film plastique.
- En sol sableux (>70%) et sur limons battants, différer l'application de Cursus® en prélevée si les températures maximales attendues dans les 5 jours sont inférieures à 10°C.
- Dans l'état actuel de nos connaissances, l'incorporation de Cursus® dans le sol n'est pas conseillée.

Précautions d'emploi spécifiques à la culture de pomme de terre

Ne pas utiliser Cursus® sur production de plants.
L'emploi de Cursus® en programme avec des insecticides du sol organophosphorés (éthoprophos) est déconseillé. Eviter l'emploi des insecticides organophosphorés en végétation dans les 7 jours qui précédent ou dans les 4 jours qui suivent l'application de Cursus®.

Précautions d'emploi spécifiques à la culture de chicorée witloof

Pour les variétés de chicorées tolérantes qui ne sont pas 100% hybrides, une destruction des plantes non tolérantes est à attendre. Vérifier auprès de l'obtenteur le taux d'hybridation de la variété.

Consulter l'Association des Producteurs d'Endives de France (APEF) pour toute recommandation d'utilisation sur ce type de variétés.

CULTURES SUIVANTES

L'emploi de Cursus® sur les cultures de maïs, de pomme de terre, de tomates ou de chicorées witloof à l'époque préconisée n'entraîne pas de restriction pour les cultures suivantes dans le cadre normal de la rotation. Néanmoins en l'absence d'information, l'implantation de cultures florales, ornementales, arbustives, maraîchères (hors tomates) ou de pépinières est déconseillée après un maïs ou une tomate traités avec Cursus® dans un délai de 12 mois après l'application.

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page12

CULTURES DE REMPLACEMENT

En cas de destruction accidentelle de la culture, un maïs peut être semé sans façon culturale particulière en respectant un délai minimum de 3 semaines après l'application de Cursus®. Une chicorée witloof tolérante aux sulfonylurées peut également être resemée, sans délai, avec un travail du sol superficiel.

MODE D'EMPLOI

Préparation

Avant de débuter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie de Cursus®, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. Si ce n'est pas le cas, nettoyer le pulvérisateur avec All Clear® Extra NF (voir paragraphe « Nettoyage du matériel de pulvérisation »).

Introduire Cursus® directement par l'incorporateur après avoir rempli la cuve à moitié d'eau, l'agitateur étant en fonctionnement. En l'absence d'incorporateur, verser la quantité requise de Cursus® lentement et directement dans le réservoir du pulvérisateur, à demi rempli d'eau, l'agitation étant en marche.
Ajouter ensuite la quantité requise de préparation adjuvante en poursuivant l'agitation.

Terminer le remplissage. Appliquer la bouillie immédiatement après préparation.

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur (en particulier l'arrêté du 7 avril 2010).

Si un mélange a été recensé comme présentant un problème, il est indiqué dans ce paragraphe. Il n'est pas possible de procéder à une vérification exhaustive de l'ensemble des mélanges potentiels. Ceux-ci sont donc effectués sous l'unique et entière responsabilité de l'opérateur.

L'emploi de Cursus® en programme avec des insecticides du sol organophosphorés (éthoprophos) est déconseillé.
Pour tout renseignement complémentaire sur les mélanges de Cursus® avec d'autres produits de protection de la culture, consulter votre conseiller technique habituel.

Ordre d'introduction des produits dans le pulvérisateur

Cursus® est formulé en granulés à disperser dans l'eau (WG).

1) sachet hydrosoluble (WSB) — solides
2) granulés solubles dans l'eau (SG)
3) granulés à disperser dans l'eau (WG)
4) poudre mouillable (WP)
5) suspension concentrée (SC)
6) suspension de capsules (CS)
7) suspension émulsion (SE)
8) suspension concentrée huileuse (OD)
9) émulsion aqueuse (EW)
10) émulsion concentrée (EC)
11) liquide soluble (SL) — liquides

Les mélanges EC+CS et EW+CS sont déconseillés.

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page13

Pulvérisation
La répartition de Cursus® doit être réalisée de façon homogène en évitant les recouvrements. Elle exige des jets et un débit soigneusement vérifiés, ainsi qu'une vitesse d'avancement du tracteur adaptée, afin d'éviter les manques ou les surdosages.

Lorsque l'utilisation de Cursus® se fait lors d'une période de forte chaleur, il est recommandé de réaliser les applications tôt le matin ou tard le soir afin de bénéficier des conditions de température et d'hygrométrie les plus favorables et de limiter le risque d'une évaporation trop rapide de la bouillie.

Rinçage du pulvérisateur
A la fin de la période d'application de Cursus®, la totalité de l'appareil (cuve, rampe, canalisations, buses) doit être rincée à l'eau claire et le fond de cuve dilué par l'ajout d'un volume d'eau au moins égal à 5 fois le volume du fond de cuve. Ce rinçage peut se faire selon 2 modalités :

- *à la parcelle :* le fond de cuve dilué est épandu sur la parcelle venant de faire l'objet de l'application de Cursus® ou sur une autre parcelle d'une culture sur laquelle le produit est homologué (en s'assurant que la dose de Cursus® appliquée au terme de ce deuxième passage ne dépasse pas la dose maximale autorisée sur la culture). La vidange du fond de cuve à la parcelle est déconseillée.

- *sur une aire sécurisée :* le fond de cuve peut être vidangé sur une aire de nettoyage aménagée pour récupérer et éliminer en toute sécurité les eaux chargées en produits.

Le rinçage du pulvérisateur et l'épandage ou vidange du fond de cuve ou effluents phytosanitaires doivent être réalisés conformément à la réglementation relative à la limitation des pollutions ponctuelles.

NETTOYAGE DU MATERIEL DE PULVERISATION

Rinçage du matériel de pulvérisation
Le rinçage du pulvérisateur doit être réalisé à la parcelle (voir paragraphe « Mode d'emploi ») ou sur une aire de nettoyage sécurisée (aire étanche avec récupération des effluents).

Si le pulvérisateur n'a pas été rincé à la parcelle :
Vidanger complètement le pulvérisateur dès la fin du traitement sur l'aire de nettoyage. Rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve (ex : 200 litres si cuve de 2000 litres). Puis vidanger complètement.

Nettoyage du matériel de pulvérisation
Le nettoyage du pulvérisateur doit être réalisé sur une aire de nettoyage sécurisée (aire étanche avec récupération des effluents).

1. - Si le pulvérisateur comporte un système de rinçage des parois : remplir la cuve d'eau au minimum à 10 % de sa capacité, ajouter 0,5 litre de All Clear® Extra NF par 100 litres d'eau. Mettre l'agitation en fonctionnement et faire circuler le produit dans les tuyaux, les rampes et les buses et faire fonctionner le système de rinçage des parois pendant 10 à 15 minutes.

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:24 Page14

- Si le pulvérisateur n'est pas équipé d'un système de rinçage des parois : remplir la cuve à moitié d'eau et ajouter 0,5 litre de All Clear® Extra NF par 100 litres d'eau. Mettre l'agitation en marche et faire circuler un peu de cette solution concentrée dans les tuyaux et les rampes. Compléter ensuite avec de l'eau de manière à remplir totalement la cuve et laisser agir pendant 15 minutes, l'agitation restant en marche. Vidanger ensuite complètement le pulvérisateur.

2. Les jets et les filtres doivent être démontés et nettoyés séparément avec une solution de All Clear® Extra NF (ex : 50 ml dans 10 litres d'eau).
3. Rincer la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve. Vidanger complètement. Répéter le rinçage si nécessaire jusqu'à la disparition complète du traceur coloré présent dans All Clear® Extra NF.

Note : S'il est impossible de vidanger complètement le pulvérisateur, l'étape N°1 devra être répétée avant de passer à l'étape N°2.

L'élimination des effluents doit être réalisée conformément aux réglementations concernant les effluents phytosanitaires.

PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE AUX HERBICIDES

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de produits ayant le même mode d'action peut conduire au développement de plantes résistantes (une plante est considérée comme résistante si elle survit à un traitement pour lequel elle est donnée sensible et qui a été correctement appliqué à la dose et dans les conditions recommandées).
Pour éviter ou retarder ce phénomène, il est conseillé :

- de pratiquer des techniques culturales appropriées (éviter la monoculture, pratiquer le labour et/ou le faux semis),
- d'alterner ou d'associer, dans le cadre de l'entretien de la parcelle et dans le cadre de la rotation, des herbicides à modes d'action différents et efficaces sur les espèces visées,
- d'effectuer, en cas d'échec du traitement, une application de rattrapage avec un herbicide à mode d'action différent,
- d'empêcher dans la mesure du possible la montée à graine des plantes non contrôlées (destruction mécanique ou manuelle, traitement herbicide localisé).

La matière active composant Cursus®, le rimsulfuron, appartient à la famille des sulfonylurées (groupe HRAC B).

Pour connaître la liste des espèces concernées par le risque de résistance aux herbicides en Europe, consultez le site Internet www.weedscience.org.

En situation de résistance avérée ou suspectée, consultez votre conseiller technique habituel avant toute utilisation pour la mise en œuvre de ces recommandations.
DuPont ne saurait être tenu pour responsable d'une perte d'efficacité lorsque la préparation n'est pas utilisée selon ces recommandations.

LUTTE INTEGREE

DuPont encourage l'utilisation de méthodes de lutte intégrée pour le désherbage des cultures. Cursus® peut être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, pouvant inclure des méthodes culturales, afin de limiter la nuisibilité des mauvaises herbes sur la culture. Les principes et pratiques de lutte intégrée incluent un suivi au champ, une identification correcte des adventices, un suivi des populations et une alternance des herbicides présentant un mode d'action différent.

NOIR

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page15

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Pour tout renseignement complémentaire, consulter votre conseiller technique habituel.

Cursus®

(Contient du rimsulfuron)

Attention :
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après le traitement

Conseils de prudence :
• P391- Recueillir le produit répandu • P501 - Eliminer l'emballage vide conformément aux recommandations reprises ci-après dans le paragraphe « Emballages vides ».

Risques particuliers et mesures de sécurité :
• SP1 – Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage (ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes) • SPe3 – Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée seule • SPe3 – Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente lorsque la préparation est utilisée avec une préparation adjuvante • EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Homologué par DuPont Solutions (France) S.A.S. - Tour Défense Plaza - 23-25 rue Delarivière Lefoullon - 92800 Puteaux - Tél. 01 41 97 44 00

MAGENTA JAUNE NOIR

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page16

PRECAUTIONS

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Toujours conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Le stocker dans un local spécifiquement conçu pour le stockage des produits phytosanitaires, frais, sec, bien ventilé et fermant à clé, à l'abri du gel et de la chaleur.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Le port d'une combinaison de travail (cotte en polyester/coton 65%/35%, densité d'environ 250 g/m²) avec traitement déperlant est recommandé lors des phases de mélange/chargement, d'application ainsi que de nettoyage.

De plus, afin de garantir la protection de l'opérateur et du travailleur, en plus du port d'une combinaison de travail, les équipements suivants sont recommandés lors des différentes phases de manipulation spécifiées ci-après :

- Phase de mélange/chargement : blouse de catégorie III (TYPE PB [3]) et gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3 (certifiés pour les risques chimiques),
- Phase d'application - tracteur avec cabine : gants jetables en nitrile conformes à la norme EN 374-3 (certifiés pour les risques chimiques) pendant les interventions éventuelles sur le matériel pendant la phase de pulvérisation, les gants ne devant être portés qu'à l'extérieur de la cabine et stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine,
- Phase de nettoyage du matériel de pulvérisation : blouse de catégorie III (TYPE PB [3]) et gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3 (certifiés pour les risques chimiques),
- Travail dans la parcelle traitée : Cursus® est destiné au désherbage des cultures à un stade ne nécessitant pas l'intervention de travailleurs après traitement.

En ce qui concerne la blouse de catégorie III (TYPE PB [3]), DuPont recommande l'emploi de la blouse Tychem® F modèle PL50 (référence TYF PL50S GY 00), conforme à la norme EN 14605.

Après l'utilisation de Cursus®, retirer les vêtements de travail, puis se laver les mains et le visage à l'eau et au savon.

La blouse Tychem® F, de même que les gants jetables, sont à usage unique et, du fait de leur contamination par des produits phytosanitaires, doivent être, pour leur élimination, considérés comme des produits phytosanitaires non utilisables (PPNU).

En cas d'urgence

- En cas d'intoxication humaine, appelez les services d'urgence médicale en composant le 15 depuis un poste fixe, ou le 112 depuis un téléphone mobile, ou bien le centre antipoison le plus proche et consultez la Fiche de Données de Sécurité, puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude, n° vert 0 800 887 887. Contactez également DuPont au 00 352 3666 6543 (24h/24h).
- En cas d'intoxication animale, contactez le réseau national de toxicovigilance animale approprié (Lyon : 04 78 87 10 40, Nantes : 02 40 68 77 40, Toulouse : 05 61 13 39 40, Maisons-Alfort : 01 43 96 71 00).
- En cas de pollution accidentelle de l'environnement, appelez les pompiers en composant le 18 depuis un poste fixe ou le 112 depuis un téléphone mobile. Contactez également DuPont au 00 352 3666 6543 (24h/24h).

MAGENTA JAUNE NOIR

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page17

Premiers soins
En cas de nécessité, la personne prodiguant les premiers soins est invitée à consulter le point 4.1 de la Fiche de données de sécurité.

Environnement
Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

- Lors de l'application, un soin tout particulier doit être apporté afin d'éviter des dérives de pulvérisation en dehors de la zone ciblée, dans ou sur les étangs, les cours d'eau ou les fossés de drainage.
- Une pulvérisation faite avec des gouttes de taille plus importante ou avec des buses adaptées (anti-dérives), diminue le risque de dérive, mais n'empêche pas la dérive si l'application est effectuée de manière incorrecte ou en présence de conditions environnementales défavorables.
- L'opérateur doit veiller à régler correctement son pulvérisateur afin d'optimiser la répartition de la bouillie sur la végétation et limiter au maximum la dérive.

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Consulter la filière ADIVALOR (www.adivalor.fr).

Emballages vides : réemploi interdit
Lors de l'utilisation du produit, bien vider les emballages ; rincer efficacement trois fois manuellement ou avec un système mécanique sous pression, en veillant à verser les eaux de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par un service de collecte spécifique, par exemple par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (renseignement sur le site internet www.adivalor.fr ou au 04 72 68 93 80).

REMARQUES IMPORTANTES
PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS
Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

Cursus® doit être uniquement utilisé en suivant les recommandations indiquées sur cette étiquette. DuPont Solutions (France) S.A.S. n'est pas responsable des pertes ou des dégâts occasionnés par une utilisation non conforme à ses recommandations. L'utilisateur assume tous les risques associés à un tel usage, non conforme à ces recommandations.

Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées protégées ou issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page18

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page19

BLACK

081318 K-32332 - 20 pages 19/08/13 10:25 Page20